



## CLIMAT, AIR, ÉNERGIE

### COMPTE-RENDU



### LES CYCLES THÉMATIQUES



24 mai 2016

## MANAGEMENT DES ECONOMIES D'ENERGIES DANS LES ZONES D'ACTIVITES

### Zone d'activités de Brais-Pedras (Saint Nazaire - 44)

Pour la majorité des collectivités de l'ouest de la France, les zones d'activités sont des espaces de développement économique indispensables à l'emploi local. Mais, parce qu'elles concentrent de nombreuses entreprises sur un territoire réduit, les zones d'activités sont également de très grandes consommatrices d'énergie. Pourtant, la densité des zones d'activité offre un potentiel inéluctable pour la réduction de la facture énergétique. La zone de Brais-Pedras, à Saint-Nazaire, en a fait l'expérience. Sous l'impulsion de la collectivité (la CARENE), plusieurs entreprises se sont réunies dans le cadre d'un projet collectif visant à réduire leurs consommations. Animée par un bureau d'études, la démarche a conduit les entreprises à développer de nouvelles coopérations : audit énergétique groupé, achat commun d'ampoules peu énergivores, échanges sur leurs difficultés et leurs progrès, etc.

Quels bénéfices de cette démarche pour l'environnement et l'entreprise ? Quels partenaires investir ? Quels facteurs-clés de réussite ? Comment susciter une approche collaborative sur le long-terme ?

### QUELS ENJEUX DE CETTE DEMARCHE POUR LE TERRITOIRE ?

Les zones d'activités représentent 450 000 ha en France et sont réparties entre 25 000 à 32 000 (chiffres d'Orée). La concentration d'entreprises sur une même zone pose la question de gestion énergétique pour la lutte contre le réchauffement climatique et la lutte contre les gaz à effet de serre. Une gestion efficace et un entretien adapté des zones sont indispensables pour limiter l'impact négatif sur l'environnement. Les entreprises des zones d'activités se distinguent par leur secteur d'activités ou leur taille mais toutes rencontrent la problématique de la consommation d'énergie.

Une démarche d'économie d'énergie à l'échelle d'une zone industrielle répond à deux enjeux clés.

#### UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Les zones d'activités économiques rentrent dans une stratégie de développement économique pour les collectivités. Les actions développement durable sur les ZAE mènent à une réflexion sur le lieu lui-même et donc sur l'aménagement avec la création ou la révision de documents d'urbanisme (SCOT et PLU) et la mise en place d'un schéma d'accueil des Entreprises (S.A.E).

Une démarche d'économie d'énergie sur le territoire des zones d'activités permet de dynamiser au niveau économique la zone et d'avoir un véritable atout de prospection pour attirer de nouvelles structures.

Pour les collectivités rassemblant plusieurs ZA, la massification des bonnes dynamiques est utile pour renforcer continuellement son attractivité territoriale.

#### UN ENJEU DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

La prise en compte de l'environnement dans les zones d'activités économiques (ZAE) est devenue incontournable pour une dynamique commune de réduction des déchets et de la consommation en énergie.

La consommation d'énergie produit des gaz à effet de serre (GES) et toutes les entreprises indépendamment de leur secteur d'activité (agricole, industriel, artisanal ou tertiaire) et de leur taille, consomment de l'énergie.

Une meilleure gestion des flux à l'échelle de la zone permet de réduire son impact environnemental. En analysant tous les flux et détectant les points à améliorer, une optimisation rapide est possible. En s'investissant dans une démarche collective environnementale à l'échelle de la zone, la collectivité et le territoire réduise leur émissions de gaz à effet de serre.

## QUELS BENEFICES DE CETTE DEMARCHE POUR L'ENTREPRISE ?

Par manque de temps et de moyens (financiers et/ou humains) peu d'entreprises se lancent dans une gestion environnementale. Il s'agit parfois d'un manque d'accompagnement et d'informations. Or s'engager dans une démarche d'économie d'énergie apporte de multiples bénéfices, à la fois pour l'environnement mais aussi pour les entreprises.

### UNE ÉCONOMIE FINANCIÈRE.

Les zones d'activités, de par leur étalement urbain et parfois leur éloignement géographique, sont très consommatrices d'énergie, il s'agit donc d'optimiser les consommations des entreprises grâce à des solutions souvent simples afin de faire des économies tout en gagnant en performance environnementale. L'efficacité énergétique est un véritable objectif à atteindre pour les entreprises. Rapidement la facture énergétique va réduire, un point très positif économiquement avec les évolutions du prix de l'énergie. Le principe de l'économie d'énergie est de chercher à limiter les gaspillages et les consommations inutiles.

### UN PRINCIPE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

Les principes de cycles fermés sont à prioriser pour éviter les pertes de ressources. Par exemple, les déchets sont pour certains inutiles et encombrants alors que pour d'autres ce sont de véritables ressources.

Dans une zone d'activités, le management des économies d'énergie est une démarche d'économie circulaire qui peut aller jusqu'à une volonté de boucler l'ensemble des flux pour atteindre une véritable écologie industrielle et territoriale sur la zone. L'objectif de l'économie circulaire est « de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaire et politiques publiques innovants. » ([Institut de l'économie circulaire](#)).

Il s'agit donc de valoriser les échanges de flux sur la zone afin de créer des synergies entre entreprise.

### UNE MOBILISATION DU PERSONNEL.

S'investir dans une démarche d'économie énergétique requière de mobiliser l'ensemble du personnel et donc d'intégrer dans sa stratégie des principes d'économie circulaire.

Mobiliser ne suffit souvent pas, il faut aussi former donc dans un premier temps, sensibiliser les salariés à leur empreinte environnementale. Ils doivent être investis pour arriver à une baisse directe des consommations. Il s'agit d'informer le personnel, de faire circuler l'information mais aussi de former aux éco-gestes ([Les éco-gestes au travail](#) - Vendura). Ce type de démarche renforce le sentiment d'appartenance du personnel.

### Atteindre l'efficacité énergétique, quels leviers d'actions ?

- ▶ Mesure de sa consommation d'énergie : faire un autodiagnostic de sa consommation peut dans un premier temps permettre d'identifier les sources de déperditions d'énergie (*chauffage par exemple, avec un bâtiment mal isolé*). Dans un second temps, il est possible de faire appel à des sociétés spécialisées dans l'efficacité énergétique pour un diagnostic poussé et des recommandations.
- ▶ Mise en place de solutions : il s'agit d'exploiter les conclusions du diagnostic pour commencer les améliorations afin d'optimiser les flux énergétiques (*éteindre systématiquement les appareils, procéder à un changement des ampoules par exemple*).

### EN BREF

Les **bénéfices** de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie **pour une entreprise** :

- Réduire sa consommation d'énergie et donc limiter ses émissions de gaz à effet de serre.
- Faire des économies sur les factures.
- Répondre à la demande des collaborateurs et des consommateurs qui souhaitent connaître l'engagement de l'entreprise dans la lutte contre le changement climatique.
- Prendre de l'avance sur la réglementation qui est de plus de en plus contraignante.

## QUELS FACTEURS-CLÉS DE RÉUSSITE ? COMMENT SUSCITER UNE APPROCHE COLLABORATIVE SUR LE LONG-TERME ?

Se lancer dans un projet d'économies d'énergie requière de suivre un mode opératoire et une méthodologie claire compréhensible pour l'ensemble des personnes concernées par le projet.

### CRÉER OU DÉSIGNER UNE STRUCTURE PILOTE.

Un projet d'économie d'énergie demande du temps que ce soit au niveau de la préparation, de l'accompagnement et au niveau du suivi.

Définir un organisateur est primordial pour d'un part permettre aux acteurs participants d'identifier le bon interlocuteur référent tout au long du projet et d'autre part pour animer la démarche en faisant gagner du temps aux entreprises. Un interlocuteur mutualisé permet de faciliter les échanges et les contacts entre l'ensemble des parties prenantes. Cet organisateur peut être l'association des entreprises de la zone, un groupement d'entreprises ou d'industriels.

### ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC.

Avant d'entrer dans une phase opérationnelle, il est important de bien connaître la problématique au sein de l'entreprise, soit pour établir un projet commun qui regroupera l'ensemble des entreprises autour d'un projet sur la zone, soit pour une démarche individuelle. Le pré-diagnostic et le diagnostic énergie sont deux outils indispensables pour entamer le projet, afin d'identifier les besoins et les pertes de consommations.

Voir les étapes sur le [Guide des zones d'activités élaboré par la CCI Nantes St-Nazaire et le Conseil général Pays de la Loire](#), « Animer et gérer durablement une zone d'activités ».

### IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES DANS LA DÉMARCHE.

Pour fédérer autour d'un projet commun, il faut impliquer l'ensemble des parties prenantes : le gestionnaire de la zone, les entreprises, la collectivité, l'organisme pilote et des experts, et notamment leur participation à l'élaboration du cahier des charges.

### S'ADAPTER AUX ATTENTES ET BESOINS DES PARTENAIRES.

Les zones d'activités rassemblent une multitude d'entreprises d'activités et d'horizons différents qui n'ont pas les mêmes avancées quant à leur démarche environnementale. Il s'agit de regrouper l'ensemble des entreprises et de les aider dans leur avancement. En diversifiant les solutions techniques proposées et restant flexible sur la démarche et les solutions, l'adhésion des parties prenantes est renforcée.

## FOCUS SUR LA ZONE DE BRAIS PEDRAS

Dans le cadre de son PCET, la CARENE (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire) a lancé en 2012 une mission d'accompagnement et de conseil sur les consommations et dépenses énergétiques pour l'association d'entreprises Brais Pedras Ecotais (ABPE).

Soutenu par l'ADEME financièrement et co-animé par le gestionnaire de la zone d'activités (SONADEV), le projet a réuni six entreprises (la FAMAT, la SNAT, Espace, Ariane Marquage et Polyecim). Ensemble, grâce à l'aide d'un bureau d'études énergétiques (Akajoule) elles se sont lancées dans un audit énergétique groupé qui a permis à chaque entreprise d'avoir un plan d'optimisation chiffré et hiérarchisé ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Initialement prévu sur le volet énergétique, le projet continue aujourd'hui avec une réflexion sur l'ensemble des flux (déchets, énergie et mobilité).

Quelques bonnes pratiques à retenir :

- ▶ Animer des temps forts collectifs pour échanger sur la démarche, partager les progrès et les difficultés
- ▶ Etendre la démarche qui se poursuit avec des commandes collectives pour le changement d'éclairage, la mutualisation du gardiennage etc...
- ▶ Faire de la démarche d'économie d'énergie un outil attractif pour les nouveaux arrivants avec la proposition de groupes de travail systématique.

### En savoir plus sur la démarche.



Visite de la SNAT lors de la matinale « Management des économies d'énergies dans les zones d'activités. »  
24 mai 2016

## QUELS PARTIES PRENANTES INVESTIR ?

Lancer un projet d'économie d'énergie à l'échelle des zones d'activités requière d'identifier les parties prenantes internes et externes à solliciter et/ou investir.

### ► LE GESTIONNAIRE DE LA ZONE D'ACTIVITÉS

En charge de la gestion de la zone, son implication est indispensable concernant des projets mis en place dans la zone d'activités pour relayer l'information à un large public et favoriser l'adhésion.

### ► L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES LA ZONE D'ACTIVITÉS ET LEURS SALARIÉS

Bien que toutes les entreprises ne souhaiteront pas s'investir, il est important de toutes les solliciter quelques soit leur niveau d'avance sur les questions climatiques, leur taille et leur secteur d'activités.

### ► LES COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de leur [Plan Climat-Energie Territorial](#), obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, celles-ci ont tout intérêt à impulser des démarches d'économie d'énergie dans les zones d'activités.

Dynamiser le territoire étant de la responsabilité des collectivités, les zones d'activités représentent un réel enjeu car elles regroupent une multitude d'acteurs.

Les régions aussi sont investies dans les questions d'énergie des stratégies sur la transition énergétique et notamment l'obligation de réaliser un [Schéma Régional Climat Air Energie](#) (SRCAE).

- [Stratégie régionale de transition énergétique](#) Pays de la Loire.

- [Schéma Régional Climat Air Energie](#) Pays de la Loire.
- [Schéma Régional Climat Air Energie](#) Bretagne.
- [Schéma éolien terrestre](#) Bretagne.

### ► LE DÉVELOPPEUR ÉCONOMIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

En charge du développement économique des zones d'activités sur le territoire de la collectivité, il peut apporter un véritable coup de pouce pour diffuser des informations sur l'engagement de la zone d'activités et ainsi attirer de nouvelles entreprises.

### ► L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE LA ZONE

Bon relais de l'information également, l'association des entreprises de la zone a déjà une reconnaissance auprès de ses entreprises adhérentes et fédère un certain nombre d'acteurs.

### ► DES PRESTATAIRES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

Les entreprises ou bureaux d'études spécialisés sur les questions énergétiques peuvent accompagner le diagnostic grâce à leurs expertises et compétences techniques et ainsi donner des recommandations et préconisations techniques.

Ex : EDF propose aux entreprises qui le souhaitent d'intégrer un [réseau pour la performance énergétique](#).

### ► DES ORGANISMES SPÉCIALISÉS

L'ADEME est l'un des organismes à solliciter dans ce type de projet pour bénéficier des financements publics.

## POUR ALLER PLUS LOIN

### PEPS, le Parcours des Entreprises à énergies Positives pour augmenter sa rentabilité.

Lancé par le réseau des Chambres consulaires en Pays de la Loire, le PEPS est un outil de la TRIA – Troisième Révolution Industrielle et Agricole - pensé pour accompagner toutes les entreprises (et collectivités) des Pays de la Loire, avec l'ambition d'entraîner le plus possible d'acteurs dans la réduction des consommations énergétiques du territoire. Il propose un parcours pour les entreprises pour diminuer sa consommation énergétique de 5 à 30 %.

En savoir plus sur [la démarche et l'outil](#).

### FOCUS SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA CHAPELLE SUR ERDRE ET LE PROJET ECOZA

Créée dans une logique collective de développement durable, l'Association ECE (Association des Entreprises la Chapelle sur Erdre) en partenariat avec Nantes Métropole, a lancé en 2012 un projet Economie d'Energie sur la Zone d'Activités (ECOZA), avec pour objectif d'optimiser la performance énergétique.

Quelques bonnes pratiques à retenir :

- Sensibiliser les salariés aux économies d'énergie avec un volet comportemental, ici appelé « défi énergie »
- Désigner un référent dans chaque entreprise qui est validé par l'association
- Définir des axes de travail prioritaires (les transports, l'énergie, la gestion des déchets et le social.).
- Réaliser un bilan carbone et d'un audit énergétique.

En savoir plus sur [le projet ECOZA](#) et [l'association](#).



Pour avoir plus d'informations sur le cycle thématique **économie circulaire**, contactez **Mathilde BRES** :  
02 28 20 60 82 - bres@comite21.org



CLIMAT, AIR,  
ÉNERGIE

REVUE D'ACTUALITES

LES CYCLES THÉMATIQUES



## « MANAGEMENT ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS »

### ENJEUX NATIONAUX ET RÉGIONAUX SUR L'ÉNERGIE DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ?

- Guide de Management environnemental des Zones d'Activités, OREE  
<http://www.oree.org/publications/guide-management-environnemental-za.html>  
**Intérêt** : guide pratique à destination des gestionnaires de zones, de collectivités, de structures intercommunales ou autres acteurs qui accompagne les acteurs désireux de mettre en place un système de management environnemental.
- Page dédiée : « Gestion environnementale des zones d'activités », OREE  
<http://www.oree.org/gestion-environnementale-ZAE.html>  
**Intérêt** : analyse du contexte et des enjeux d'une gestion environnementale, la méthodologie et des retours d'expériences.

### QUELQUES PRATIQUES ET OUTILS À DÉCOUVRIR

- Guide des zones d'activités élaboré par la CCI Nantes St-Nazaire et le Conseil départemental Loire Atlantique, « Animer et gérer durablement une zone d'activités ».  
[http://www.loire-atlantique.fr/jcms/services/economie-developpement/guide-des-zones-d-activites-en-loire-atlantique-fr-p2\\_70674](http://www.loire-atlantique.fr/jcms/services/economie-developpement/guide-des-zones-d-activites-en-loire-atlantique-fr-p2_70674)  
**Intérêt** : de nombreux outils et conseils, structurés autour de 3 thématiques : aménagement, gestion durable et animation d'une zone d'activités. Autant d'informations particulièrement utiles aux entreprises et acteurs locaux du département.
- « (Ré)inventer la zone d'activités, Pour un aménagement durable des espaces d'activités », CAUE 44.  
[http://www.caue44.com/IMG/pdf/ZA\\_WEB.pdf](http://www.caue44.com/IMG/pdf/ZA_WEB.pdf)  
**Intérêt** : analyses, constats et perspectives proposés par le CAUE pour guider les acteurs locaux, et notamment les élus, dans la mise en place de leurs projets de création ou de requalification des espaces d'activités sur leur territoire.

- « Stratégie énergétique en zone d'activités », le projet goEco, ARENE et Ile de France  
<http://www.comite21.org/docs/c21-pays-de-la-loire/go-eco-brochure-fr-light1.pdf>  
Intérêt : projet goEco est développé dans 8 pays européens dont l'objectif principal est de mettre en œuvre une stratégie énergétique intégrée sur une même zone d'activités, en développant une suite d'actions standards.
- Consommer moins dans les parcs d'activités : 43 fiches pour agir avec les entreprises  
<http://www.idea35.fr/43-fiches-pratiques.aspx#.V3OR-6KLoqI>  
Intérêt : guide pratique à l'usage des aménageurs et animateurs de parcs d'activités
- Observatoire partenarial des zones d'activités économiques du Rhône (OZAR)  
[http://www.rhone.gouv.fr/content/download/22744/133634/file/plaquette\\_observatoire\\_ZAE.pdf](http://www.rhone.gouv.fr/content/download/22744/133634/file/plaquette_observatoire_ZAE.pdf)  
Intérêt : initiative de création d'un observatoire pour donner une vision partagée des zones d'activités présentes sur le territoire de leur évolution dans le temps.
- Les énergies renouvelables dans les parcs d'activité économique : guide de mise en œuvre en Île-de-France  
[http://www.territoires-durables-paca.org/files/20110725\\_EnRdansPAEaout2006ARENE.pdf](http://www.territoires-durables-paca.org/files/20110725_EnRdansPAEaout2006ARENE.pdf)  
Intérêt : guide illustrant les possibilités d'utilisation des EnR selon différentes situations et objectifs du maître d'ouvrage (développer l'énergie solaire, prendre en compte les EnR dans la construction d'un bâtiment, développer les EnR selon le secteur d'activité de l'entreprise...)
- Cadre de référence régional (PACA) : aménager & gérer durablement un parc d'activités, Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement  
[http://www.arpe-paca.org/files/20150611\\_ARPEPACACadrefparcsdactivitesV7web.pdf](http://www.arpe-paca.org/files/20150611_ARPEPACACadrefparcsdactivitesV7web.pdf)  
Intérêt : co-construit avec des acteurs économiques, des professionnels de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'environnement, des aménageurs publics et privés afin de confronter les discours et trouver ensemble des solutions pour l'aménagement des zones d'activités.
- Le livret énergétique : conseils et actions pour les bâtiments neufs et existants  
[http://www.territoires-durables-paca.org/files/20140313\\_territoiresdurableslivretenergetiqueademe.pdf](http://www.territoires-durables-paca.org/files/20140313_territoiresdurableslivretenergetiqueademe.pdf)  
Intérêt : guide méthodologique - "Collectivités territoriales et bâtiments publics : de la basse consommation à l'énergie positive".
- Belgique : la gestion durable des zones d'activités  
<http://www.rise.be/files/library/Publications/Passer-a-l-action/concertation-sur-les-zone/la-gestion-durables-des-zones-d-activite.pdf>  
Intérêt : brochure de présentation de la démarche menée sur les zones d'activités de la région Wallone.

## EVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET CADRE JURIDIQUE

- Guide méthodologique plan climat-énergie territorial, ADEME  
[http://www.pcet-ademe.fr/sites/default/files/guide\\_pcet\\_0.pdf](http://www.pcet-ademe.fr/sites/default/files/guide_pcet_0.pdf)  
Intérêt : outil méthodologique conçu à partir des retours d'expériences de collectivités et de territoires déjà engagés à disposition des chefs de projet et chargés de mission des collectivités pour les aider dans l'élaboration du Plan Climat de leur territoire.